



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Générale des Opérations et des Activités Fiduciaires
Direction des Systèmes et Moyens de Paiement
Service de la Gestion des Systèmes de Paiement

Dakar, le 28 septembre 2016

TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME DE FORMATION SUR LES SYSTEMES DE PAIEMENT A L'INTENTION DES UTILISATEURS ET DES GESTIONNAIRES

L'écoute permanente des clients recommandée par le Système de Management de la Qualité (SMQ) a révélé des besoins de formation régulière des utilisateurs des systèmes de paiement.

Dans ce cadre, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à travers sa Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP) et le Centre Ouest Africain de Formation et d'Études Bancaires (COFEB) a défini un programme de formation continue à l'intention des utilisateurs des systèmes de paiement au niveau de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Ce programme est dédié également à la formation des formateurs à savoir les gestionnaires opérationnels et techniques des systèmes de paiement des Directions Nationales de la BCEAO en vue d'assurer le renforcement de leurs capacités et une formation décentralisée par site.

Cette session se déroulera au Siège de la BCEAO, à Dakar, en République du Sénégal.

I – ENJEUX DE LA FORMATION

Cette formation permettra de renforcer la connaissance et la compréhension des auditeurs en matière de systèmes de paiement, en vue d'une meilleure gestion du cycle de vie de leurs opérations dans les systèmes de paiement, notamment le Système Interbancaire de Compensation Automatisée dans l'UEMOA (SICA-UEMOA) et le Système de Transfert Automatisé dans l'UEMOA (STAR-UEMOA).

La participation des utilisateurs susvisés permettra l'amélioration de la gestion de leurs trésoreries ainsi que des risques financiers et opérationnels inhérents à leurs opérations de paiement.

Enfin, la mise en œuvre de ces actions devrait offrir à la BCEAO l'opportunité de présenter aux participants les principales innovations envisagées dans le domaine des systèmes de paiement et d'échanger avec eux sur les conditions d'une gestion efficiente des systèmes de paiement.

II – OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation vise les principaux objectifs ci-après :

- maîtriser les enjeux des systèmes interbancaires de paiement et améliorer les modalités d'exécution des transactions dans SICA-UEMOA et dans STAR-UEMOA ;
- réduire les risques liés aux transactions exécutées dans les systèmes de paiement ;

-
- améliorer la compréhension des messages transmis par les systèmes de paiement ;
 - mieux comprendre le dispositif juridique et conventionnel régissant les infrastructures de paiement ainsi que leurs impacts respectifs sur la gestion des paiements ;
 - maîtriser les mécanismes de couverture des soldes de compensation.

III – THÈMES ABORDÉS

Les thèmes ci-après ont été retenus pour la session de formation de l'année 2016 :

- panorama des systèmes de paiement : concepts de base, principaux systèmes de paiement mis en place au sein de l'UEMOA ;
- cadre réglementaire des systèmes de paiement : Règlement, Directives, Lois, Instructions et conventions relatifs aux systèmes de paiement ;
- présentation des aspects opérationnels, techniques et conventionnels des systèmes de paiement (STAR-UEMOA et SICA-UEMOA) ;
- gestion des risques financiers et présentation des mécanismes de couverture ;
- animation des groupes interbancaires des systèmes de paiement ;
- partages d'expériences avec les participants ;
- étude de cas pratiques sur le fonctionnement et le traitement des opérations : flux, typologie, format et configuration des messages, journée d'échanges et types d'opérations, traitement des rejets, configuration des postes de travail.

IV - PUBLIC CIBLE

Cette formation est destinée aux gestionnaires et aux utilisateurs des systèmes de paiement :

- Établissements de Crédit (Directeur des Opérations, Trésorier, Responsable de compensation, Opérateur chargé des virements, etc.) ;
- Trésor Publics (Directeur des Opérations, Contrôleurs et agents chargés des systèmes de paiement, Responsable trésorier, chargé des risques) ;
- Gestionnaires opérationnels et techniques chargés des systèmes de paiement des Agences Principales de la BCEAO.

IV - MODALITÉS DE PARTICIPATION

- du 28 au 30 novembre 2016 : Établissements de Crédit, Trésors Publics, Agences Principales de la BCEAO ;
- du 1^{er} au 2 décembre 2016 : Agences Principales de la BCEAO (exclusivement) ;
- animateurs : La Direction des Systèmes et Moyens de Paiement (DSMP) et la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

NB : Les coûts de la participation au séminaire sont à la charge des participants à l'exception des participants des Directions Nationales de la BCEAO.
